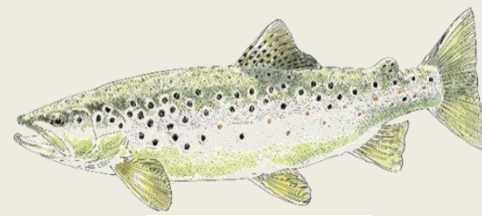
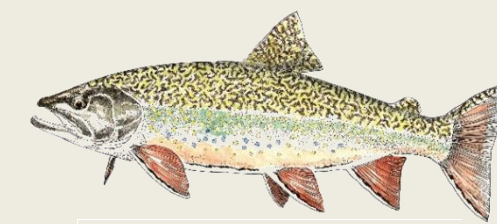




CALENDRIER DES LACHERS DE TRUITES EN COURS D'EAU SAISON 2021



Truite fario (TRF)



Saumon de fontaine (SDF)

Cours d'eau	Catégorie piscicole	Secteurs	AAPPMA	Quantités	Observations	Espèces
SECTEUR NORD						
Le Curé	2 ^{ème}	Bouhet	Carpe Aunisienne	150 kg	100 kg à l'ouverture + 50 kg semaine 12.	TAC
Canal de Marans à La Rochelle		De l'école de voile de Marans aux Ecluses d'Andilly	Gaule Marandaise	150 kg	1 lâcher à l'ouverture.	
La Gères		Rompsay	Amicale du Gardon Rochelais	150 kg	1 lâcher à l'ouverture de grosses truites (1 kg/pièce).	
Le Virson		De la salle du Lavoir à Surgères jusqu'à l'église de Saint-Pierre-la-Noue	Gardon Aigrefeuillais	280 kg	80 kg à l'ouverture et 4 x 50 kg semaines 11, 12, 13 et 14.	TAC, TRF, SDF.
		Aigrefeuille d'Aunis (Aval du Lac de Frace, près du parking du lac)		50 kg	1 lâcher à l'ouverture.	
SECTEUR EST						
La Boutonne	1 ^{ère}	Saint-Séverin/Boutonne, Dampierre/Boutonne, Coivert, Blanzay/Boutonne, Saint-Pierre-de-l'Isle, Saint-Georges-de-Longuepierre, Nuaillé/Boutonne De Nuaillé/Boutonne au pont du Faubourg Taillebourg à Saint-Jean-d'Angély, Canal Saint-Eutrope compris	Vairon Boutonnais	900 kg	400 kg à l'ouverture + 200 kg semaine 12 + 200 kg semaine 14 + 100 kg semaine 16.	TRF, TAC
		Aire de loisirs d'Antezant-la-Chapelle	Pêcheurs Angériens	850 kg	650 kg à l'ouverture + 200 kg semaine 12.	TRF, SDF
		Du Quai Saint-Jacques à Saint-Jean-d'Angély jusqu'au pont de l'autoroute A 10 face au lieu-dit « La Sablière » (commune de Ternant)		210 kg	3 x 70 kg semaines 14, 16 et 18.	TAC, SDF
La Nie	2 ^{ème}	Entre Saint-Martin-de-Juillers (lieu-dit l'Epervier) et Saint-Jean-d'Angély	La Truite des Touches	200 kg	1 lâcher à l'ouverture.	TAC
L'Antenne	1 ^{ère}	Loiré-sur-Nie		100 kg	1 lâcher à l'ouverture.	TRF, SDF
Le Briou	1 ^{ère}	De Cressé à l'ouvrage de Bagnizeau	Gaule Mathalienne	20 kg	1 lâcher à l'ouverture.	TRF
Autres affluents de l'Antenne		De l'ouvrage de Bagnizeau au Seure		730 kg	330 kg à l'ouverture + 200 kg semaine 15 + 200 kg semaine 17.	TRF, TAC
		De Saint-Ouen-La-Thène à Prignac		780 kg	500 kg à l'ouverture et 2 x 140 kg semaines 13 et 16.	TAC, TRF, SDF
		La Saudrenne, la Gravouse, la Veine-Froide, le Dandelot, l'Auriou, le Migron		500 kg	330 kg à l'ouverture et 2 x 85 kg semaines 13 et 16.	TAC, TRF
				150 kg	100 kg à l'ouverture et 2 x 25 kg semaines 13 et 16.	
SECTEUR OUEST						
La Seudre	2 ^{ème}	De Saint-André-de-Lidon aux lieux-dits Trois-Doux (St-Romain-de-Benêt) et La Jacqueline (Le Chay).	Seudre-Atlantique	275 kg	175 kg à l'ouverture + 100 kg semaine 13.	TAC, TRF
Canal Charente-Seudre		Lieu-dit Le Lindron à Marennes	Gaule Marennaise	400 kg	250 kg à l'ouverture + 150 kg semaine 12.	TAC
La Trézence		De Migré à Puyrolland	Gardon Boutonnais	450 kg	1 lâcher de 250 kg à l'ouverture + 2 lâchers de 100 kg chacun semaines 12 et 14.	TAC, TRF, SDF
La Soie		Chantemerle-sur-la-Soie				
SECTEUR CENTRE						
Le Bramerit	1 ^{ère}	Du pont du Lieu-dit Chez Ferret au pont de la RD 114 (Saint-Savinien)	Mouche de St-Savinien	400 kg	100 kg à l'ouverture + 3 lâchers de 100 kg chacun semaines 12, 14 et 16.	TRF, TAC, SDF
Le Coran	1 ^{ère}	De Saint-Bris-des Bois à la confluence avec la Charente	Pêcheurs Saintongeais	650 kg	350 kg à l'ouverture + 150 kg semaine 12 + 150 kg semaine 14.	TRF
Le Bourru	2 ^{ème}	Des Bujoliers à Saint-Sauvant		150 kg	2 x 75 kg semaines 16 et 18.	TAC
L'Arnoult		Lieu-dit Bourru, entre RN 141 et RD 24		60 kg	40 kg à l'ouverture + 20 kg semaine 12.	
		Luchat – La Clisse		100 kg	50 kg à l'ouverture + 50 kg semaine 12.	
SECTEUR SUD						
La Seugne	2 ^{ème}	Lieu-dit Le Coudinier (Mosnac)	Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne	30 kg	1 lâcher à l'ouverture	TAC
		Fléac-sur-Seugne		40 kg	1 lâcher à l'ouverture	
		Pons centre		100 kg	1 lâcher à l'ouverture	

Cours d'eau	Catégorie piscicole	Secteurs	AAPPMA	Quantités	Observations	Espèces
SECTEUR SUD (SUITE)						
La Seugne	2 ^{ème}	Lieu-dit Château-Renaud (Bougneau)	Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne	50 kg	1 lâcher à l'ouverture	TAC
		Lieu-dit Auvignac (Montils)		50 kg	1 lâcher à l'ouverture	
		Entre les lieux-dits Les Furnes et Jarlac sur le bras de Seugne dit l'Etier des Terres ou Etier de Jarlac (Montils)		80 kg	1 lâcher à l'ouverture	
		Lieu-dit Le Moulin de Rabaine (La Jard)		20 kg	1 lâcher à l'ouverture	
		Lieu-dit Courcion (Berneuil)		40 kg	1 lâcher à l'ouverture	
		Lieu-dit Le Gué de Marraud sur le bras de Seugne dit l'Etier de Courpignac (Les Gonds)		40 kg	1 lâcher à l'ouverture	
		Entre les Moulins de Guiffier et de Chez Bret à Jonzac près de la base de loisirs d'Heurtebise.		70 kg	1 lâcher le 24 avril	
La Maine	1 ^{ère}	Saint-Hilaire-du-Bois et Clion/Seugne (lieux-dits Chez Tardi, le Pont de Tende, le Moulin d'Isaac, Le Mars).	Gaule Jonzacaise	400 kg	150 kg à l'ouverture et 2 x 125 kg semaines 12 et 14.	TRF
Le Tarnac		Du pont de La Laigne au Moulin de Goribon, commune de Nieul-le-Virouil.		90 kg	30 kg à l'ouverture et 2 x 30 kg semaines 12 et 14.	
Le Biget	2 ^{ème}	Du pont de La Roche (commune de Celles, pont D 47 direction Gimeux) à la confluence avec le Né.	Gaule Jonzacaise	120 kg	40 kg à l'ouverture et 2 x 40 kg semaines 11 et 12.	TRF, SDF
Le Pharaon		Du pont de Bapaille (Mortiers) au lieu-dit Le Geay (Léoville).		120 kg	40 kg à l'ouverture et 2 x 40 kg semaines 11 et 13.	
Le Trèfle		De Saint-Ciers-Champagne (second pont D 251 E3 direction Brie-sous-Archiac, lieux-dits l'Encrevier/La Briasse) au Moulin de Bertin.		150 kg	50 kg à l'ouverture et 2 x 50 kg semaines 11 et 13.	
Le Taillon		Goujon Montguyonnais	Du pont de la D 145 à Saint-Dizant-du-Gua au lieu-dit Le Sap.	180 kg	60 kg à l'ouverture et 2 x 60 kg semaines 12 et 14.	TAC, TRF, SDF
La Livenne			Chepniers, Jussas, Corignac	170 kg	100 kg à l'ouverture + 70 kg semaine 14.	
Le Mouzon			Saint-Palais-de-Négrignac, Neuvicq, Saint-Martin-d'Ary et Montguyon	250 kg	160 kg à l'ouverture + 90 kg semaine 14.	
Le Lary			Chevanceaux, St-Palais-de-Négrignac, Montlieu-la-Garde, Neuvicq, Orignolles, St-Martin-d'Ary, Clérac, Cercoux, St-Pierre-du-Palais et La Clotte	460 kg	270 kg à l'ouverture + 190 kg semaine 14.	
Le Palais		Amicale des Pêcheurs de Saint-Aigulin	Bosse-et-Martron, Neuvicq, Montguyon, Le Fouilloux et St-Pierre-du-Palais	270 kg	170 kg à l'ouverture + 100 kg semaine 14.	TAC
La Dronne			Du Moulin des Herveux au lieu-dit Le Maine Dufour à Saint-Aigulin	280 kg	175 kg à l'ouverture + 105 kg semaine 12.	
La Mâme			De Boscamnant/La Génétouze jusqu'à la confluence avec la Dronne	60 kg	37,5 kg à l'ouverture + 22,5 kg semaine 12.	
La Mozenne	De Saint-Martin-de-Coux jusqu'à la confluence avec la Dronne	60 kg	37,5 kg à l'ouverture + 22,5 kg semaine 12.			
TOTAL LACHERS DE TRUITES EN COURS D'EAU SAISON 2021				10 835 Kg	Dont 6 145 kg pour l'ouverture	